

Observatoire de la Dissuasion

Bulletin mensuel

EMMANUELLE MAITRE
Observatoire sous la direction de
BRUNO TERTRAIS

FONDATION
pour la **RECHERCHE**
STRATÉGIQUE



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
VEILLE	4
1. Corée du Nord.....	4
2. États-Unis.....	4
3. Russie.....	5
4. Union Européenne	5
5. Chine.....	5
6. Pakistan.....	5
7. Multilatéral.....	5
QUESTIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES	6
1. Adoption d'un Traité d'interdiction des Armes nucléaires (2/2).....	6
2. Vers l'acquisition d'une force de dissuasion japonaise en réponse à la montée des menaces nord-coréennes ?.....	8
3. Parler de stabilité stratégique	12
PUBLICATIONS ET SEMINAIRE	14
1. Dissuasion nucléaire française : que retenir du rapport Pintat / Lorgeoux ?	14
CALENDRIER	16

AVANT-PROPOS

L'été 2017 aura été un temps paradoxal et chargé en matière de dissuasion. En effet, fin juin, une centaine d'Etats se rassemblaient à New York pour négocier une convention d'interdiction des armes nucléaires, dans un climat d'enthousiasme en faveur du désarmement nucléaire global. Fin août, un énième tir de missile nord-coréen survolait le territoire japonais pour rappeler la réalité des menaces nucléaires en ce début de 21^{ème} siècle.

Le Traité d'interdiction adopté le 7 juillet est relativement cohérent avec les attentes des observateurs mais possède quelques spécificités détaillées dans ce numéro.

La crise nord-coréenne est abordée à travers le prisme japonais et les réponses politiques et capacitaires discutées à Tokyo. Cette actualité chargée est également à l'origine d'une réflexion sur le concept de stabilité stratégique.

Enfin, une analyse critique est faite du rapport réalisé par le Sénat sur la dissuasion française.

Ce bulletin est réalisé avec le soutien du Ministère des Armées. Les informations et analyses contenues dans ce document sont sous la seule responsabilité des auteurs et n'engagent ni le Ministère des Armées, ni aucune autre institution.

VEILLE

I. Corée du Nord

Le **5 juillet 2017**, [Washington confirme le tir réussi par Pyongyang d'un ICBM](#), le Hwasong-14, qui effectue un vol de 37 minutes sur 930 km¹.

Le **25 juillet 2017**, la presse publie une évaluation du *Pentagon Defense Intelligence Agency* selon laquelle la Corée du Nord pourrait [déployer un ICBM fiable et capable de porter une tête nucléaire d'ici à 2018](#)².

Le **28 juillet 2017**, un [second Hwasong-14 est testé](#) sur une distance d'a priori 1000 km et une altitude de 3725 km. Les Etats-Unis répondent par un vol de deux B-1 depuis Guam³.

Le **7 août 2017**, la Corée du Nord indique que son [arsenal nucléaire ne vise que les Etats-Unis](#) et les Etats qui se joindraient à une coalition d'attaque du pays⁴. Le **10**

août, un [plan d'attaque de Guam](#) est commenté par la presse internationale⁵ alors que le Président Trump promet le « [feu et la fureur](#) » (« fire, fury and frankly power, the likes of which the world has never seen before ») en cas d'utilisation d'armes nucléaires contre le pays⁶.

Le **25 août 2017**, [3 missiles de courte portée sont tirés](#), dont deux avec succès⁷.

Le **29 août 2017**, Pyongyang teste a priori un missile Hwasong-12 (KN-17) qui [survole le Japon](#) lors d'un vol de 2700 km⁸.

2. États-Unis

Le **21 août 2017**, le Département de la Défense sélectionne [Boeing et Northrop Grumman pour la construction du futur missile](#) remplaçant le Minuteman, attribuant aux deux entreprises des

contrats de 349,2 et 328,6 millions de dollars respectivement⁹.

Lors de leur examen de la loi de finances pour la Défense (NDAA), les Représentants de la Chambre ajoutent de nouvelles dépenses et prennent des mesures contestées le **12 juillet 2017** par la Maison Blanche en réponse aux [violations russes du Traité FNI](#) (autorisation du gouvernement à développer un nouvel IRBM, affirmation officielle que Moscou est en violation et préparation d'une suspension américaine de son application)¹⁰.

Le **26 juillet 2017**, le commandant Hyten confirme la [réforme interne de Stratcom](#) avec la création de quatre nouvelles directions responsables des questions nucléaires¹¹.

Le **1^{er} août 2017**, un [ICBM Minuteman](#) est testé de la base de Vandenberg, le quatrième cette année¹².

¹ Choe Sang-Hun, U.S. Confirms North Korea Fired Intercontinental Ballistic Missile, *The New York Times*, 5 juillet 2017.

² Ellen Nakashima, Anna Fifield et Joby Warrick, North Korea could cross ICBM threshold next year, U.S. officials warn in new assessment, *The Washington Post*, 25 juillet 2017.

³ Patrick Tucker, U.S. Confirms North Korea Fired Intercontinental Ballistic Missile, *Defense One*, 30 juillet 2017.

⁴ Ben Otto, Jake Maxwell Watts et Farnaz Fassih, North Korea Says It Would Use Nukes Only Against U.S., *The Wall Street Journal*, 7 août 2017.

⁵ North Korea Guam missile strike plan 'ready by mid-August', *CNN*, 10 août 2017.

⁶ « Après avoir promis "le feu et la fureur" à la Corée du Nord, Donald Trump estime que sa menace n'était "peut-être pas assez dure" », *FranceInfo TV*, 10 août 2017.

⁷ Choe Sang-Hun, North Korea Used Multiple-Rocket Launchers to Test Missiles, *The New York Times*, 26 août 2017.

⁸ Michael Elleman, « North Korea's Hwasong-12 Launch: A Disturbing Development », *38th North*, 30 août 2017.

⁹ Aaron Gregg, « Pentagon narrows competition for the next big U.S. nuclear missile deterrent », *The Washington Post*, 22 août 2017.

¹⁰ Rebecca Kheel, « White House knocks defense bill's Crimea, INF Treaty provisions », *The Hill*, 12 juillet 2017.

¹¹ Colin Clark, « Hyten Outlines STRATCOM Overhaul; Nukes Sooner For F-35? », *Breaking Defense*, 26 juillet 2017.

¹² Veronica Rocha, « U.S. to launch yet another test missile from California's Vandenberg

3. Russie

Le **17 juillet 2017**, Washington et Moscou échangent sur la reprise d'un [dialogue stratégique](#) entre les deux Etats¹³.

4. Union Européenne

Le **22 août 2017**, le leader du SPD Martin Schulz déclare lors d'un meeting de campagne que si élu chancelier, il demandera le [retrait des armes nucléaires stationnées en Allemagne](#)¹⁴.

Une étude remise au Bundestag au **printemps 2017** estime qu'il ne serait pas illégal au regard des engagements pris par l'Allemagne de [contribuer au financement des programmes nucléaires français et britanniques](#)¹⁵.

5. Chine

Fin **juillet 2017**, la Chine expose au musée militaire de Pékin un modèle du [DF-31AG](#), une version améliorée de l'ICBM DF-31 grâce à un TEL pouvant circuler hors routes pavées¹⁶.

Le **23 août 2017**, la Chine procède à un [tir d'essai de l'ICBM DF-](#)

[4](#), un missile âgé, dans un contexte de tensions avec l'Inde¹⁷.

6. Pakistan

Le **5 juillet 2017**, l'armée pakistanaise annonce avoir procédé à [une série de tirs du Nasr](#), permettant d'améliorer la manœuvrabilité du missile et d'étendre sa portée à 70 km¹⁸.

En **août 2017**, l'*Institute for Science and International Security* indique avoir observé via imagerie satellite un [site souterrain et endurci dans la province du Balouchistan](#) qui pourrait servir de site de stockage de missiles et de têtes nucléaires¹⁹.

7. Multilatéral

Le **7 juillet 2017**, 122 Etats adoptent un [Traité d'interdiction des armes nucléaires](#)²⁰.

Air Force Base », *Los Angeles Times*, 31 juillet 2017.

¹³ Michael Reynolds, « Russia and US beginning strategic stability dialogue — diplomat », *TASS*, 20 juillet 2017.

¹⁴ Cynthia Kroet, « Martin Schulz wants US nuclear weapons out of Germany », *Politico*, 23 août 2017.

¹⁵ « Völkerrechtliche Verpflichtungen Deutschlands beim Umgang mit Kernwaffen », *Deutscher Bundestag*, WD 2 – 3000 – 013/17, 23 mai 2017.

¹⁶ Nectar Gan, « US within reach: China shows off new and improved advanced missile system », *South China Morning Post*, 24 juillet 2017.

¹⁷ Ankit Panda, Chinese People's Liberation Army Rocket Force Flight Tests Older DF-4 ICBM, *The Diplomat*, 25 août 2017.

¹⁸ Ayaz Gul, « Pakistan Enhances Range of Controversial 'Tactical' Nuclear Weapon », *Voice of America*, 5 juillet 2017.

¹⁹ David Albright, Sarah Burkhard, Allison Lach et Frank Pabian, « Potential Nuclear Weapons-Related Military Area in Baluchistan, Pakistan », *Institute for Science and International Security*, 10 août 2017.

²⁰ Aria Bendix, « 122 Nations Approve 'Historic' Treaty Banning Nuclear Weapons », *The Atlantic*, 8 juillet 2017.

QUESTIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES

I. *Adoption d'un Traité d'interdiction des Armes nucléaires (2/2)*

Par Emmanuelle Maitre

Comme attendu par l'ensemble des observateurs, le Traité d'interdiction des armes nucléaires a été adopté le 7 juillet 2017²¹. Conclu dans un contexte de crise, seulement trois jours après l'essai d'un ICBM par la Corée du Nord, cet instrument a reçu une couverture médiatique particulière et a été perçu par certains comme urgent pour signaler l'inacceptabilité du comportement de Pyongyang et par d'autres comme complètement inepte pour prendre en compte cette menace.

122 Etats ont signé ce nouvel instrument de droit international, après une nouvelle session de négociations de trois semaines faisant suite à celle de mars. La règle du consensus n'ayant pas été adoptée, les Pays-Bas ont voté contre le texte et Singapour s'est abstenu. Pour rappel, la Présidente costaricaine de la conférence Elayne Whyte Gómez avait fait circuler en juin une première version du Traité, sur laquelle les Etats participant aux négociations étaient appelés à faire des remarques et commentaires. Alors que la session de mars avait adopté un fonctionnement assez classique aux Nations Unies, chaque Etat signalant ses préférences, la rencontre estivale a été marquée par un climat studieux avec une volonté partagée par une grande majorité de négociateurs d'aboutir à un traité solide à l'issue de la session.

Néanmoins, les cinq premières journées consacrées à l'étude article par article en plénière de la version initiale ont démontré l'existence de divergences et la nécessité de changer de méthode. La Présidente a donc constitué quatre groupes de travail pour étudier respectivement l'Article 1 (contenu de l'interdiction), les Articles 2 à 5 (garanties et possibilité d'adhésion pour les Etats nucléaires), les Articles 6 à 8 (assistance aux victimes et conséquences environnementales) et le

reste du traité (réunions des Etats membres et relations du Traité aux autres conventions existantes en particulier).

Cette stratégie a permis d'accélérer sensiblement le processus, une volonté politique des ONG et Etats parties, qui ne souhaitaient pas demander l'extension du mandat de négociation à l'Assemblée Générale des Nations Unies à l'automne, et ce d'autant moins avec l'élection d'un Président hostile à l'organisation aux Etats-Unis.

Comme le laissait suggérer la version provisoire de juin et les négociations de mars, le Traité adopté contient un préambule dense qui explicite les raisons conduisant à une interdiction des armes nucléaires et rappelle entre autres les accords existants en matière nucléaire, dont bien sûr le TNP. Son caractère « fourre-tout » reflète les préférences particulières de grand nombre d'Etats. Dans l'optique de ne pas nuire au déroulement des négociations, la Présidente a préféré laissé enfler ces propos introductifs dont le seul élément ayant soulevé des difficultés est le considérant selon lequel « any use of nuclear weapons would be contrary to the rules of international law applicable in armed conflict, in particular the principles and rules of international humanitarian law », une affirmation allant au-delà de la décision de la CIJ de 1996 et ayant notamment été contestée par les Pays-Bas.

En son premier article, le texte interdit l'utilisation, la menace d'utilisation, le développement, la production, la fabrication, l'essai, l'acquisition, la possession, le stockage, le transfert, le stationnement, l'installation d'armes nucléaires ou encore l'aide à ces activités prohibées. Après un long débat, il a été décidé d'abandonner l'interdiction du transit ou transport d'armes nucléaires, un point très délicat à vérifier et qui n'est pas mentionné par exemple dans les accords créant les

²¹ UN Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons (full text), [ICAN Website](https://www.ican.org/), 7 juillet 2017.

zones exemptes d'armes de destruction massive. En revanche, l'interdiction des essais a été préservée, avec une interprétation extensive faite par plusieurs membres de la conférence souhaitant y inclure la simulation. De même, la menace d'utilisation d'armes nucléaires fait partie du texte bien que certains Etats jugeaient que cela était déjà couvert par la Charte des Nations Unies²².

Deux mécanismes cohabitent pour le fonctionnement du Traité. Pour les actuels Etats non dotés, il les oblige à maintenir les accords de garantie conclus au moment de la ratification avec l'AIEA. S'ils n'en ont pas, ils doivent adopter à tout le moins des accords de garantie généralisés (INFCIRC/153). La Suisse et la Suède se sont exprimés pendant les négociations pour viser plus haut en la matière et mentionner la nécessité de conclure des protocoles additionnels, mais l'opposition farouche d'Etats comme le Brésil ont convaincu la Présidente d'utiliser les accords de garanties comme référence universelle²³. XXX

Pour les autres, il existe trois possibilités de rejoindre le traité. Ils peuvent éliminer eux-mêmes leurs arsenaux et ratifier le texte. Ils peuvent exprimer la volonté de rejoindre le traité et le faire pendant la destruction de leurs armes, avec l'aide d'une « autorité internationale compétente » non-spécifiée, ou d'un autre Etat. Ce-faisant, ils n'ont pas l'obligation d'accepter des garanties avant l'élimination de leurs armes, une faille évidente de la version finale²⁴. Cette voie d'accès quelque peu énigmatique devrait logiquement être clarifiée par la conférence des Etats parties si le cas venait à se produire. Enfin, les Etats sur le territoire desquels des armes sont stationnées peuvent aussi ratifier le Traité dans des conditions devant être précisées. Après de longs débats sur la question des vérifications, les négociateurs ont décidé de proposer des procédures dès cette convention sans toutefois entrer dans des détails jugés inutiles à ce stade.

L'article 6 qui évoque l'assistance aux victimes et les réparations environnementales reflète la pression des

ONG pour qui il était essentiel que le Traité ne soit pas une mesure de désarmement traditionnelle mais une véritable avancée en termes de droit humanitaire. Il leur donne également la possibilité de s'atteler à du travail concret dès l'entrée en vigueur du Traité.

Enfin, l'article 18 est le dernier ayant soulevé de réelles controverses, car il évoque les liens entre ce Traité et les autres accords internationaux liés aux armes nucléaires. Ainsi, la Suisse et la Suède se sont opposées à la formulation adoptée qui prévoit que « the Treaty shall not prejudice obligations undertaken by States Parties with regard to existing international agreements, to which they are party, where those obligations are consistent with the Treaty ». La dernière partie de la phrase a été perçue par ces deux pays comme subordonnant le TNP à ce nouveau Traité, et donc l'affaiblissant potentiellement.

Enfin, le texte prévoit des réunions biennuelles des Etats membres pour évoquer les conditions de mises en œuvre et des conférences d'examen tous les six ans.

Le traité sera ouvert à signature le 20 septembre et requerra la ratification de 50 Etats pour entrer en vigueur, une étape qui devrait être franchie dans les deux prochaines années. En effet, le processus pourrait nécessiter un examen approfondi par certains Etats notamment en raison d'accords préexistants signés avec les Etats-Unis (îles Marshall par exemple) ou de débats au Parlement (les Etats ayant le plus de réserves étant la Suède et la Suisse)²⁵.

Peu après l'adoption du Traité, la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont publié un texte indiquant qu'ils ne comptaient pas rejoindre le Traité, un geste interprété comme la volonté de marquer clairement et dès le début que cet instrument n'est pas accepté par l'ensemble de la communauté internationale et ne pourra donc pas être considéré comme du droit coutumier.

²² Sharon Squassoni, « A controversial ban and the long game to delegitimize nuclear weapons », *The Bulletin of the Atomic Scientist*, 10 juillet 2017.

²³ Alicia Sanders-Zakre, « Nuclear Weapons Ban Treaty Adopted », *Arms Control Today*, 11 juillet 2017.

²⁴ Jeffrey Lewis, « Safeguards Challenges in the Nuclear Weapons Ban », *Arms Control Work*, 10 juillet 2017.

²⁵ Andrea Berger, Gaukhar Mukhatzhanova et Beatrice Fihn « Banning the Bomb III: Subsection A », *Arms Control Work*, 27 juillet 2017.

2. Vers l'acquisition d'une force de « dissuasion » japonaise en réponse à la montée des menaces nord-coréennes ?

Par Valérie Niquet

Les réactions japonaises au tir d'un missile nord-coréen survolant le Japon le 29 août 2017 sont significatives à deux titres. Elles témoignent de la montée réelle des menaces, mais aussi de la volonté de Tokyo de dramatiser cette montée des périls, avec notamment le déclenchement d'alarmes, des appels à se mettre à l'abri et la fermeture des écoles, pour accompagner un débat qui s'amplifie sur la dissuasion (au sens large : force de prévention, de préemption, de représailles...). Comme en 1998, lors du premier survol du territoire japonais par un missile nord-coréen, la Corée du nord pourrait servir de déclencheur de prises de décisions qui apparaissent comme de plus en plus nécessaires en matière de défense.

Une réelle montée des menaces

En 2016, le premier ministre Shinzo Abe avait déclaré qu'un « nouveau niveau de danger » (新たな競技) avait été franchi.²⁶ Au-delà de l'accélération du rythme des essais balistiques de la Corée du Nord, des progrès technologiques accomplis, notamment en matière de carburant solide, et du risque toujours présent d'un nouvel essai nucléaire, qui fait de la question coréenne selon Mattis une menace « claire et urgente pour tous », le territoire japonais est en effet dans une situation particulière. Non seulement il est entouré de puissances nucléaires et balistiques (Russie, Chine, Corée du Nord), mais il est également clairement désigné par Pyongyang comme une cible. Au printemps 2017, un tir groupé de quatre missiles nord-coréens, tombant dans la zone économique exclusive du Japon, avait été qualifié d'exercice contre les bases américaines dans l'archipel²⁷.

Lors des dernières menaces sur Guam, la Corée du Nord a précisément nommé les trois préfectures potentiellement survolées par les missiles nord-coréens,

dont Hiroshima et Okinawa, qui, pour des raisons historiques, sont fortement déterminées par les sentiments pacifistes et une opposition aux autorités centrales et au premier ministre Abe en matière de défense. Il s'agit en effet aussi pour Pyongyang, et la menace est très réelle, d'utiliser l'arme de la terre pour tenter d'obtenir que Tokyo exerce sur Washington des pressions qui interdirait toute éventualité d'un recours à la force contre la Corée du Nord, ou même toute pression pouvant déboucher sur une crise majeure.

Au-delà de la Corée du Nord, la menace chinoise est également intégrée par Tokyo dans le calcul des moyens nécessaires à la défense. Le ministre de la défense Onodera a récemment rappelé que des missiles chinois étaient positionnés face au Japon²⁸.

A ces menaces très concrètes, s'ajoute pour le Japon la crainte liée à la solidité de l'engagement des Etats-Unis, particulièrement depuis l'élection de Donald Trump. Les rencontres entre le Premier ministre Abe et le président américain, et les déclarations très fortes du secrétaire d'Etat à la Défense James Mattis sur l'engagement inconditionnel des Etats-Unis aux côtés du Japon n'ont pas pleinement rassuré la communauté stratégique japonaise²⁹. Celle-ci s'inquiète du caractère erratique et peu constant des choix présidentiels, notamment dans les relations avec la République populaire de Chine et du positionnement à l'égard de Pyongyang.

²⁶ Déclaration devant la commission des affaires politiques du PLD in James L. Schoff, David Song, « Should America Share the Spear with Japan ? », *The Diplomat*, 4 mai 2017.

²⁷ Justin Mc Curry, « Japan Fears the Once Distant Threat of North Korean Missiles is Becoming real », *The Guardian*, 14 août 2017.

²⁸ « China has missiles that can reach Japan » in Tim Kelly et Nobuhiro Kubo, « As North Korea Missile Threat Grows, Japan Lawmakers Argue for First Strike Option », *Reuters*, 8 mars 2017.

²⁹ Entretien, Tokyo, juillet 2017, Bureau du premier ministre (kantei), Ministère des Affaires étrangères et Ministère de la défense.

Enfin, en ce qui concerne les capacités, Tokyo prend également en compte les risques de saturation du système de défense antimissiles au-delà de trois tirs groupés³⁰.

Les réponses possibles

A un premier niveau, la réponse de Tokyo est de renforcer les capacités de défense anti-missiles, avec notamment l'extension du système Aegis sur le territoire japonais, solution jugée la plus performante en termes de rapport qualité/coût³¹.

Mais à un deuxième niveau, on constate une réactivation, avec un sentiment d'urgence accru, du débat sur l'acquisition d'une capacité de dissuasion autonome face à la menace nord-coréenne. Au mois de janvier 2017, le premier Ministre Abe avait déclaré devant la commission du PLD chargé d'examiner les réponses possibles à la menace posée par les missiles nord-coréens que « The decision to strike enemy launch sites when there is no alternative would fall under the category of self defense », donnant le ton des prises de position ultérieures³².

Le 30 mars 2017, une commission du PLD ayant à sa tête Itsunari Onodera, qui a retrouvé son poste de ministre de la Défense au mois de juillet 2017, a rendu un rapport qui recommande aussi l'acquisition d'une capacité de riposte dissuasive³³. Certains parlementaires défendaient avant la publication du rapport, le développement de capacités nouvelles, autorisant des frappes contre les installations balistiques en Corée du Nord, avant tout tir effectif³⁴. Pour Hiroshi Imazu, parlementaire appartenant au PLD, Tokyo doit se doter des moyens de frapper les cibles à l'étranger et Itsunari Onodera a également déclaré que « neutraliser

une base ennemie pour éviter le lancement d'une deuxième ou d'un troisième lancement (c'est à dire après une première attaque), ne serait pas considéré comme une frappe offensive³⁵. Quelques mois plus tard, le général Yoshifumi Hibako écrivait dans un article publié dans le journal conservateur Sankei que les capacités de dissuasion « punitives » (懲罰的な) du Japon étaient « inexistantes ».

Dans une rupture encore plus importante avec les réticences passées, la question de la dimension nucléaire de la dissuasion est également abordée, avec la remise en cause du principe de « non importation » qui fait partie des trois principes non nucléaires adoptés en 1967³⁶. Cette position se rapproche de celle de la Corée du Sud, où le débat sur l'introduction d'armes nucléaires américaines existe depuis plusieurs années, avec un soutien de l'opinion publique³⁷.

Mais le débat sur la possibilité de frappes conventionnelles contre les bases ennemies (敵基地攻撃) n'est pas nouveau. Il remonte à 1956, lorsque le premier ministre Ichiro Hatoyama a défini trois conditions garantissant la constitutionnalité de ces frappes dans le cadre de l'article 9³⁸. La réactivation et les évolutions récentes sont déterminées par le contexte. Longtemps théorique, particulièrement pendant la guerre froide, le débat sur la nature et la possibilité de ces frappes est devenu plus concret et plus pressant avec la montée des menaces directes en provenance de Corée du Nord et – d'une manière moins immédiate – de Chine.

En matière de dissuasion, les termes utilisés demeurent toutefois peu précis (先制攻撃, frappes préventives ; ヘッドホンドスタート攻撃, headstart strike) et des échanges en la matière avec le Japon, portant

³⁰ Itsunari Onodera in Vincent Ricci, « Le Japon réfléchit à la possibilité d'attaquer la Corée du Nord », *dozodomo.com*, 01-04-2017.

³¹ Itsunari Onodera, in James L. Schoff, David Song, « Should America Share the Spear with Japan? », *The Diplomat*, 04-05-2017 et *Joint Statement of the Security Consultative Committee*, MOFA.go.jp, 17-08-2017.

³² Cité par « Japan Weighs Acquiring Cruise Missiles Amid Ongoing North Korean Provocations », 17 mai 2017.

³³ 自民党政策調査会 (commission des affaires politiques du PLD), 弾道ミサイル防衛のじゆそくかつ抜本的な許可に関する提言 (Recommendation sur les possibilités de réponses rapides face aux missiles balistiques), https://jimin.ncss.nifty.com/pdf/news/policy/134586_1.pdf ; Général Yoshifumi Hibako, JSDF, « 日本は即応反撃力を整備し、ミサイル攻撃のミサイルは発射は止まらない »,

(Les tirs de missiles nord-coréens ne s'arrêteront pas si le Japon ne se dote pas d'une force de contre-attaque), *sankei.com*, 19 mai 2017.

³⁴ Tim Kelly, Nobuhiro Kubo, op.cit.

³⁵ Vincent Ricci, op.cit.

³⁶ 持たず、作らず、持ち込ませず (ne pas posséder, ne pas fabriquer, ne pas importer).

³⁷ Général Yoshifumi Hibako, op.cit.

³⁸ Les trois conditions sont « une menace imminente d'attaque contre le Japon, les moyens utilisés doivent être sous le seuil minimum inévitable nécessaire pour défendre le Japon et uniquement si aucun autre moyen n'est possible » in James L. Schoff, David Song, « 5 Things to know about Japan's Possible Acquisition of Strike Capabilities », *Carnegieendowment.org*, 14 août 2017.

sur la définition et la traduction précise des concepts, pourrait se révéler fructueux. Le débat porte non seulement sur la constitutionnalité d'une éventuelle capacité de dissuasion, même conventionnelle, mais aussi sur le choix du moment : avant ou au moment du lancement d'un missile ennemi ? Après ou avant que le Japon ait été touché ? La question porte également, depuis le premier survol du territoire japonais par un missile nord-coréen en 1998, sur la détermination du caractère « imminent », d'une attaque³⁹.

Au mois d'août 2017, après une série de tirs d'essais nord-coréens, mais avant le survol du territoire japonais, le ministre de la défense Onodera avait confirmé que, constitutionnellement, le Japon avait le droit d'abattre un missile nord-coréen⁴⁰.

Toutefois, la répétition de ces déclarations, et le flou des débats, reflète la grande incertitude qui pèse encore sur les évolutions opérationnelles du Japon en la matière.

La question des moyens

Si le Japon est loin de disposer des moyens des évolutions envisagées, une partie du travail préparatoire de réflexion sur l'acquisition d'une capacité de frappe aurait déjà été effectué et un budget affecté à l'étude de la faisabilité de ce type de décision⁴¹. A la suite du survol du territoire japonais par le tir de missile nord-coréen du 29 août, le gouvernement a effectué une demande de budget supplémentaire pour un montant de 160 millions de dollars. 90 millions devraient être consacrés à l'acquisition de nouvelles capacités balistiques, dont la recherche concernant les missiles hypersoniques. L'argument utilisé demeure celui de la défense des îles lointaines...⁴²

En ce qui concerne les capacités, les débats portent sur le type de matériel. Une des éventualités envisagées à plusieurs reprises est celle de l'acquisition de

missiles Tomahawk, au nom du renforcement de la défense des îles lointaines, à l'extrême sud de l'archipel des Ryukyu (Okinawa), en mobilisant des capacités basées sur l'île principale de Honshu. Ce type de capacité permettrait également d'atteindre le territoire nord-coréen⁴³.

D'autres possibilités sont évoquées comme l'acquisition de missiles sol-air de précision à longue portée de nouvelle génération pouvant équiper la flotte de F-35A des forces d'autodéfense progressivement mise en place, sans qu'une décision définitive ait été adoptée⁴⁴.

L'acquisition de capacités ISR renforcées, indispensables pour crédibiliser tout débat sur l'acquisition d'une capacité de frappe dissuasive, fait également partie des priorités du ministère de la défense et est mentionnée dans le budget 2017-2018. Cette priorité a également été rappelée dans le communiqué commun publié à l'issue de la réunion du comité consultatif nippo-américain sur la sécurité qui s'est tenu au mois d'août 2017⁴⁵.

Au niveau institutionnel, l'acquisition de ce type de capacités dissuasives impose également une révision des lignes de conduite du programme de défense et du plan de développement des capacités de défense à cinq ans adoptés en 2013⁴⁶.

Le cadre de l'alliance avec les Etats-Unis scrupuleusement respecté

Si la réflexion sur une capacité dissuasive au Japon s'est accélérée au cours des derniers mois, elle demeure contenue dans le cadre de l'alliance avec les Etats-Unis et déterminée par les évolutions de la relation avec Washington. Il s'agit pour Tokyo d'éviter

³⁹ Idem.

⁴⁰ Justin Mc Curry, op.cit.

⁴¹ Entretiens, Tokyo, Izawa Osamu, juillet 2017 et Japan Times, « Japan Weighs Acquiring Cruise Missiles Amid Ongoing North Korean Provocations », *Japan Times*, 5 juin 2017.

⁴² Tim Kelly, Nobohiro Kubo, « Japan Seeks Funds to Boost Missile Range Days After North Korea Missile Launch », *Reuters*, 31 août 2017.

⁴³ Tim Kelly, Nobuhiro Kubo, « As North Korea Missiles Threat Grows, Japan Lawmakers argue for first strike option », op.cit.

⁴⁴ Franz-Stefan Gady, « Japan to Arm F-35 Joint Strike Fighter with Long-Range Stand-off Missile », *The Diplomat*, 29 juin 2017.

⁴⁵ *Joint Statement of the Security Consultative Committee*, MOFA.go.jp, 17-08-2017.

⁴⁶ *Japan Times*, 05 juin 2017, op.cit.

toute rupture, dans la définition des menaces et des objectifs stratégiques, avec le protecteur américain⁴⁷.

La priorité pour Tokyo est de garantir l'engagement des Etats-Unis aux côtés du Japon, jusqu'à la dimension nucléaire de la dissuasion élargie⁴⁸. La commission consultative bilatérale sur la sécurité qui s'est réunie au mois d'août 2017 a également rappelé que l'alliance entre le Japon et les Etats-Unis constituait la « pierre angulaire » de la paix et de la sécurité en Asie-Pacifique et que la menace nord-coréenne constituait aujourd'hui une menace accrue, au premier rang des menaces communes prises en compte par Washington et Tokyo⁴⁹.

Mais si Tokyo s'inquiète – sans le déclarer officiellement - des errements de la stratégie américaine et du positionnement du président Trump sur les questions de la Corée du Nord et de la Chine, certains considèrent aussi que la crédibilisation des menaces nord-coréennes pouvant peser sur le territoire américain avec les essais de missiles intercontinentaux de l'été 2017 peut contribuer à renforcer l'engagement des Etats-Unis en limitant les risques de découplage.

Dans ce cadre, une partie au moins de la communauté stratégique au Japon est favorable aux démonstrations de force américaine, comme les frappes de missiles récentes contre la Syrie, qui constituent un avertissement pour la Corée du Nord, mais également pour la Chine et la Russie⁵⁰.

L'une des évolutions envisagées, qui constituerait pour Tokyo une vraie rupture, et qui ne semble pas, à l'heure actuelle, soutenue par Washington, serait de renforcer les liens avec Washington sur le modèle de l'OTAN, en acceptant le principe du « nuclear sharing » sur le modèle européen des Etats non-nucléaires membres de l'OTAN, ce qui signifierait le déploiement d'armes américaines sur le territoire nippon⁵¹. Si cette évolution ne semble pas d'actualité à Washington et si elle susciterait sans doute une très forte opposition dans l'opinion publique japonaise, elle

a toutefois été évoquée dans un rapport rédigé par un expert républicain⁵².

De fortes contraintes internes

Mais si le débat sur les questions de dissuasion – comme plus généralement celui sur les questions de défense – n'est plus un tabou, les réticences de l'opinion publique japonaise demeurent très importantes. Ces réticences sont en partie à l'origine de la chute dans les sondages de la popularité du premier ministre, alors même qu'aucune alternative crédible n'a pu émerger dans l'opposition. Au sein même du PLD (Parti libéral démocrate au pouvoir), des courants moins engagés sur les questions de défense tentent de s'imposer, soucieux de mieux suivre le positionnement essentiellement pacifiste de l'opinion publique. Ces courants s'organisent notamment autour de l'ancien ministre des affaires étrangères Fumio Kishida,

⁴⁷ Entretiens, Nobukatsu Kanehara, Kantei, Tokyo, mai 2017.

⁴⁸ Justin Mc Curry, op.cit. Le Japon n'a pas participé à la conférence de l'ONU sur l'interdiction des armes nucléaires.

⁴⁹ Op.cit.

⁵⁰ *Sankei.com*, 19 mai 2017, op.cit.

⁵¹ Idem.

⁵² Keith Payne, John Foster Jr. et al., *A new Nuclear Review for a New Age*, National Institute Press, April 2017.

qui se décrit lui-même comme une « colombe » face à un Shinzo Abe accusé d'être un faucon⁵³.

Cette opposition limite la marge de manœuvre du Premier ministre, qui oscille par ailleurs entre accorder la priorité à une réforme de la constitution, aboutissant à une reconnaissance de l'existence des forces d'autodéfense, ou à la mise en place des moyens permettant l'acquisition d'une capacité dissuasive⁵⁴.

3. Parler de stabilité stratégique

Par Benjamin Hautecouverture

Après la publication du rapport Gaither de 1957 et la tenue de la conférence de Washington de 1958 « Measures to safeguard against surprise attack » lors de laquelle fut distribué pour la première fois l'article de Albert Wohlstetter « Delicate Balance of Terror »⁵⁵, l'on sait que le concept de stabilité stratégique devint prisé aux Etats-Unis comme le moyen ultime d'éviter une catastrophe nucléaire militaire entre les deux blocs. Pour mémoire, l'idée naquit de la course aux armements bilatérale, chacun craignant que l'autre ne voie un avantage à attaquer en premier avec des armes nucléaires en temps de guerre. La crise de Cuba précipita la réflexion en conduisant les deux adversaires à reconnaître leur intérêt à accepter leur vulnérabilité mutuelle à une attaque nucléaire. Le concept de destruction mutuelle assurée (« Mutual Assured Destruction – MAD ») encadra le concept de stabilité stratégique.

L'on sait aussi que ce concept – en fait jamais totalement officialisé en tant que tel – fut progressivement délaissé par les Américains à la fin de la guerre froide et jusqu'à la fin des années 2000, en particulier sous les présidences George W. Bush (retrait du Traité ABM, conclusion du Traité SORT). En particulier, la facilité avec laquelle les Etats-Unis se retirèrent du Traité ABM en juin 2002 sembla indiquer à l'époque la fin d'un monde « où tout avantage comparatif était perçu comme déstabilisant », selon les termes de Thérèse Delpech⁵⁶.

En la matière, la montée des menaces en provenance de Corée du Nord ne peut que jouer un rôle positif dont le gouvernement peut tirer parti pour favoriser une nouvelle évolution de l'opinion publique et une accélération des prises de décision.

Certains experts américains cherchèrent alors à remplacer MAD par un concept de doctrine de sécurité mutuelle assurée (« Mutual Assured Security ») avec la Russie. Cependant, l'objectif de stabilité stratégique s'éloignait des préoccupations américaines à mesure qu'il était repris et entretenu par les stratégies russes et chinoises, anxieuses d'une domination américaine croissante aux plans conventionnel, stratégique offensif et stratégique défensif. Les développements américains en matière de capacités d'attaque conventionnelle rapide et de défense balistique potentiellement aptes à cibler les forces nucléaires adverses de manière préemptive tout en protégeant le territoire américain de ripostes se mirent à concentrer les préoccupations stratégiques sino-russes à partir du milieu de la décennie 2000.

Plusieurs autres facteurs contribuèrent à la réémergence des débats sur la stabilité stratégique sans que le concept ait jamais vraiment perdu sa pertinence doctrinale théorique par ailleurs mais en se déplaçant. L'échec de la politique Obama de « reset » avec la Russie ; l'agressivité de la politique étrangère russe (annexion de la Crimée) et sa désaffection à l'égard de l'architecture bilatérale et multilatérale de maîtrise des armements (Traités FCE et FNI) ; l'évanouissement de la vision de Prague (avril 2009) d'un monde exempt d'armes nucléaires ; la montée en puissance stratégique de la Chine⁵⁷ figurent parmi les éléments qui nourrissent désormais la perception d'une nouvelle instabilité stratégique.

⁵³ Sankei.com, 19 mai 2017, op.cit.

⁵⁴ Idem.

⁵⁵ Ensuite publié dans le numéro de janvier 1959 de *Foreign Affairs*

⁵⁶ Thérèse Delpech, *La dissuasion nucléaire au XXI^e siècle*, Odile Jacob, 2013

⁵⁷ NDLR : vis-à-vis de laquelle aucune administration américaine n'a jamais accepté le concept de vulnérabilité mutuelle.

La réémergence des débats sur la stabilité stratégique est encore essentiellement liée aux vagues de la relation bilatérale américano-russe. Jusqu'au mois de mars 2014, l'approche américaine vis-à-vis de la posture stratégique russe considérait que quelles que soient les vicissitudes de la politique étrangère et de sécurité de Moscou, l'OTAN ne ferait plus face à un ennemi. Cette approche est caduque depuis l'annexion de la Crimée. L'expertise américaine s'est réapproprié le débat sur la stabilité stratégique comme en témoigne la multiplication des dialogues et des rapports sur le sujet outre-Atlantique.

Cela étant dit, il est devenu autrement plus difficile de mesurer la stabilité stratégique aujourd'hui parce que sont désormais impliqués des systèmes offensifs et défensifs stratégiques ou de théâtre, des armes nucléaires et certaines armes conventionnelles, des missiles balistiques et des missiles de croisière en possession de davantage d'Etats. Par ailleurs longtemps cantonnée à la relation bilatérale américano-soviétique puis américano-russe, la stabilité stratégique est désormais potentiellement utile dans un souci de prévision triangulaire entre les Etats-Unis, la Russie et la Chine, mais aussi sur un plan strictement régional, le sous-continent indien par exemple.

Originellement focalisée sur les systèmes d'arme, ce pourquoi elle est contemporaine de la maîtrise des armements bilatérale stratégique, les deux notions progressant de conserve pendant quarante ans, la stabilité stratégique est devenue polysémique. Est-ce l'effet d'une cohérence entre systèmes d'arme adverses ? Est-ce un exercice diplomatique (impliquant notamment des mesures de confiance et de sécurité) ? Est-ce un dialogue politique ? Est-ce une réalité globale ? Une réalité régionale ? Une réalité locale ?

En filigrane, l'appréhension critique d'une stabilité stratégique univoque ne correspond plus à la réalité d'un monde multipolaire. Originellement, la stabilité stratégique a impliqué des adversaires en nombre très limité, de puissance militaire comparable, consacrant un niveau de ressources également comparable à leur armement. Ainsi, la stabilité stratégique s'est rapprochée de la parité stratégique, ce que la partie soviétique puis russe a toujours tâché de maintenir. Même dans ce contexte, il s'est alors agi d'un concept évolutif nécessitant un réexamen permanent.

Parler de stabilité stratégique en 2017 ne consiste plus à déterminer les éléments de stabilité de la dissuasion mutuelle américano-russe. Il n'y a plus une définition de la stabilité stratégique mais de multiples perspectives, parallèles, concurrentes ou complémentaires. Il fallut au minimum douze années aux stratèges américains pour penser la stabilité de la dissuasion nucléaire dans un monde bipolaire puis s'y tenir peu ou prou en lui donnant corps avec la partie adverse. Une telle entreprise dans un monde réputé simple serait sans doute désormais illusoire dans un monde complexe. A la place, il s'agit désormais de commencer par spécifier de quoi on parle.

PUBLICATIONS ET SEMINAIRE

I. *Dissuasion nucléaire française : que retenir du rapport Pintat / Lorgeoux ?*

Par Bruno Tertrais

Un groupe de travail du Sénat a produit en mai 2017 un volumineux rapport d'information consacré à « la modernisation de la dissuasion nucléaire française ».⁵⁸

Ce rapport s'inscrit dans une lignée bien établie de rapports parlementaires très favorables à la dissuasion, et visant essentiellement à la bonne information de la représentation nationale et de l'opinion publique. Il fait notamment suite à l'excellent rapport d'information « Boulaud/Pintat » de juillet 2012.

Riches en informations techniques, économiques et budgétaires – et très précieux à ce titre – ils sont en revanche souvent assez pauvres en idées et, sur ce plan, ne contribuent guère au débat politique et doctrinal.

Les propositions concrètes de ce rapport se limitent à l'accélération de la livraison des MRTT Phénix et à l'étude de l'acquisition d'un ou deux exemplaires supplémentaires.

Les données budgétaires mentionnées sont appelées à faire référence dans un débat public dont on connaît la sensibilité : selon le rapport, le budget de la dissuasion passera à « environ 5,5 à 6 milliards » à l'horizon 2025. Le rapport précise très utilement – donnée souvent inconnue ou omise des commentateurs – qu'il s'agit d'euros constants en valeur 2017.

La longue partie descriptive de l'environnement stratégique contient nombre de banalités discutables (un monde « plus conflictuel », « plus imprévisible »...), ainsi que quelques erreurs factuelles ou analytiques :

- Le document consultatif de 1999 est présenté comme document de référence sur la doctrine indienne, alors qu'il n'engageait pas la responsabilité du gouvernement et que c'est désormais le texte officiel de 2003 qui fait foi.
- Les doctrines américaine et russe sont présentées, sans aucune démonstration, comme comprenant des options « d'emploi » (et non de « dissuasion »), à l'inverse, selon le document, de la France.
- La description de la doctrine britannique ne tient pas compte de son évolution en 2010 (langage sur les garanties négatives de sécurité).
- Le programme chinois est, de manière surprenante, décrit comme allant « à vive allure ».

Les données relatives aux stocks d'armes mondiaux sont exclusivement celles du SIPRI, alors que l'on aurait pu attendre, dans un rapport aussi complet, une analyse un peu plus fouillée.

⁵⁸ Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail « La modernisation de la dissuasion nucléaire », par MM. Xavier Pintat, Jeanny Lorgeoux, co-présidents, MM. André Trillard, Pascal Allizard et M. Claude

Haut, Sénateurs, n° 560, Sénat, Session ordinaire de 2016-2017, 23 mai 2017.

La présentation de la politique nucléaire française reprend tous les canons de « l'exemplarité » supposée de notre pays, qui n'a « jamais participé à la course aux armements ». Il est sans doute quelque peu regrettable que la représentation nationale reprenne ainsi le langage traditionnel sans aucune distance critique ou effort d'analyse.

En revanche, il est notable que le rapport donne la parole – et il faut s'en féliciter pour la crédibilité du débat – à certains mouvements antinucléaires, et ait à cœur de discuter leurs arguments. Il souligne même la pertinence de certains d'entre eux (ex. : question des risques de dérapages budgétaires sur certains programmes).

La présentation des forces est riche d'éléments factuel utiles au débat public, y compris sur des questions sensibles, rarement mentionnés.

Quelques exemples :

- notion de contrat de posture⁵⁹,
- nombre de SNA mobilisés par la dissuasion (« jusqu'à deux »),
- pourcentage des crédits consacrés à la dissuasion par le Service d'Infrastructure

de la Défense (environ 15% en moyenne annuelle),

- effectifs de la GSAN,
- durée de vie de quelques éléments-clés de la dissuasion : 35-40 ans pour les coques de SNLE et cuves des réacteurs, 20 ans pour les armes, 15 ans pour les systèmes de combat, 10-15 ans pour les missiles,
- précisions sur le calendrier de renouvellement des moyens de la dissuasion (ex. : SNLE : réalisation 2020, ASA du premier SN3G 2033, homogénéité du parc 2048, RSA du 4^{ème} SN3G à la fin des années 2080).

Le rapport précise utilement que la suffisance est « un ensemble de capacités et non un chiffre ». Assez détaillé sur les questions industrielles, il décrit à juste titre l'enjeu du lissage des plans de charge et des flux budgétaires.

Au bilan, donc, ce rapport parlementaire sur la dissuasion, comme la plupart de ses prédécesseurs, confirme l'importance des missions d'information de la représentation nationale sur ces sujets.

⁵⁹ Le rapport précise utilement que la FANu n'y est pas soumise.

CALENDRIER

- **5 octobre 2017** : [Colloque](#) : Résistance et Dissuasion - des origines du programme nucléaire français à nos jours, organisé par la FRS et le CEA, Bibliothèque Nationale de France